

Baume-les-Dames, le 6 juin 2023

Réf : Mail/affichage/L.172/2023/JCM/MPO

Objet : Consultation des établissements pour inventaire des zones d'activités économiques

Aff suivie par : Maria Paola ORBANA/ Edouard CUCHE

Té.: 03.81.84.40.21.88 Mel.: economie@doubsbaumois.org

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience (loi n°2021-11-04 du 22 août 2021), la Communauté de Communes du Doubs Baumois a l'obligation d'établir un inventaire des zones d'activités situées sur son territoire et de la consultation qui s'en suit. En date du 22/06/2022, nous avons voté par délibération N°E.16/2022, l'engagement de la collectivité.

Le service de développement économique de la collectivité a connaissance de la présence de votre établissement sur la zone d'activités.

De plus, une consultation, doit être réalisée auprès de l'ensemble des établissements de votre Zone d'activités. Ainsi, je vous sollicite pour valider les informations arrêtées au 31/12/2022 se trouvant dans le tableau joint à ce courrier. Son objectif est de nous permettre de mettre à jour les informations sur votre société et de finaliser le recensement des établissements présents dans nos zones d'activités économiques.

Votre établissement dispose d'une période de 10 jours (**19/06/2023**) à partir de la réception de ce courrier pour valider vos données. Un retour est possible par courrier ou mail.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet à : **economie@doubsbaumois.org ou 03 81 40 21 88.**

Comptant sur votre étroite collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Claude MAURICE,
Président
Communauté de Communes Doubs Baumois

